

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Serqueux s'est réuni à la salle de réunion de la mairie **le vendredi 23 juillet 2021** à 20h30 sous la présidence de madame CLAUDE Christelle Maire.

Présents : Mmes CLAUDE Christelle, SCHROETER Emilie, SCHROETER Ursule Mrs BELLORTI David, CLAUSSE Emmanuel, CORNEVIN Hervé, THIBAUT Johann, THIVET Eric

Absents : Mme BELARGENT Julie, Mr THIBAUT Jean-Claude

Secrétaire de séance : SCHROETER Ursule

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 16/04/2021

- **Avis portant sur une installation de méthanisation à Damblain par la SARL Theveny.**
Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été procédé du 18 juin au 16 juillet 2021 à une consultation du public portant sur la demande présentée par la SARL Theveny qui a déposé un dossier de demande d'enregistrement portant sur une installation de méthanisation à Damblain (Vosges).

La commune est concernée par l'épandage du digestat issu de l'unité de méthanisation puisque la SARL Théveny exploite des terrains prêtés par le GAEC de la Courbe Sauce sur le territoire de la commune de Serqueux. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande.

- **Ouverture de poste.**

Compte tenu du départ par voie de mutation d'un adjoint technique territorial au 1^{er} mai ainsi que d'une fin de contrat d'un agent au 7 septembre 2021, le maire informe le conseil municipal qu'il convient de renforcer les effectifs du service technique et propose l'ouverture d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2021.

- **Subvention à l'Association des donneurs de sang de Bourbonne les Bains.**

Par courrier en date du 10 mai 2021, l'association des donneurs de sang de Bourbonne les Bains sollicite la commune pour le versement d'une subvention pour l'organisation de leurs collectes.

Sur proposition du maire, et à l'unanimité, le conseil municipal décide le versement pour l'année 2021 d'une subvention à l'association des donneurs de sang de Bourbonne Les Bains pour un montant de 100€.

- **Motion de soutien à la Fédération nationale des communes forestières.**

Le maire propose de voter la motion de la Fédération nationale des Communes forestières, rédigée en ces termes :

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

CONSIDERANT :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,

- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin, exige

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

Demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Après avoir entendu les explications du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité

- DE SOUTENIR la motion de la fédération nationale des communes forestières.

- **Instauration du Compte épargne temps pour le personnel communal :**

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide d'instaurer le compte épargne temps pour ses agents. Les modalités du compte épargne temps seront définies et présentées au comité technique du Centre de Gestion de la Haute-Marne pour avis avant d'être mis en place.

- **Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.**

Le Maire expose que dans le cadre de la prévention de la santé et de la sécurité au travail, la commune a sollicité les services du Centre de Gestion de la Haute-Marne pour l'accompagner dans la réalisation de son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le conseil, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le recours à l'intervention du Centre de Gestion de la Haute-Marne au titre de la démarche de prévention « évaluation des risques professionnels » engagée et autorise le Maire à signer la convention d'accompagnement et d'assistance des collectivités en hygiène et sécurité au travail et en matière de prévention des risques proposée par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Marne, et tout document utile afférent à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

-Vente de bois du 10 juin 2021 :

Les parcelles 64-67-68-70-77-78 ont été vendues pour une somme totale de 72243€.

Les ventes d'automne concerneront les parcelles 36/37/38 composées de grumes de chênes, frênes et châtaigniers, les parcelles 52/64/48 composées de hêtres et de chênes et la parcelle 93 représentant 400 m3 de chênes.

Le Maire rappelle que les affouages doivent être enlevés de la forêt pour le 30 septembre 2021.

-Bureau de vote :

Pour des raisons d'accessibilité, d'aménagement de l'espace et sur proposition du maire, le conseil municipal décide que le bureau de vote sera transféré à la salle des fêtes pour les futures élections.

La séance est levée à 22h30

A Serqueux, le 26/07/2021

Le Maire,
CLAUDE Christelle

